

LMDG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) - Action R

L'objectif de gestion de la SICAV est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité

31 décembre 2027. La SICAV cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou

souveraines de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon Standard & Poor's ou de risque équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et de catégorie spéculative (de notation comprise entre

BB+ et B- selon Standard & Poor's ou de risque équivalent selon l'analyse de la société de gestion).

Fonds de portage obligataire

OBJECTIF DU FONDS

PERFORMANCES

30 novembre 2024

3.66

Risque plus faible Risque plus élevé Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé 1 2 3 4 5 6 7

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

VL Part R :	112.39 EUR
Actif net :	543.67 M EUR

INFORMATIONS PRODUIT

Information générale

Date de création : 5 janvier 2019 Horizon de placement recommandé : > 5 ans Forme juridique : SICAV Devise : EURO Indicateur de référence : Aucun Code ISIN part R : FR0013370988

Fonctionnement

Dépositaire : CACEIS Bank Valorisateur : CACEIS Fund Administration Montant minimum : 1 action Valorisation : Quotidienne Règlement/livraison : J+3 Centralisation des S/R : 12h00

Frais

Frais de gestion financières : 0,90% TTC max Frais de gestion administratifs : 0,10% avec un minimum de 50 000 euros TTC par an applicable dès la première année Commission de surperformance : non

Commissions de souscriptions non acquises à l'OPCVM : 1,5% maximum

Commissions de souscriptions acquises à l'OPCVM: néant

Commissions de rachat acquises à l'OPCVM : néant

Commissions de rachat acquises à la société de gestion : 0,45% maximum

Gérants

Radoslav RADEV Nidal NAGIB

Contacts

UBS La Maison de Gestion contact@lamaisondegestion.com +33 1 53 05 28 00



*Prolongement de la stratégie de 2023 à 2027

INDICATEURS DE RISQUE

Risque	Volatilité historique	Volatilité 1 an	Ratio de sharpe 3 ans			
Fonds	3.57%	1.86%	-			
INFORMATIONS RELATIVES A LA CONSTITUTION DU PORTEFEUILLE DE PORTAGE						
	uariel à maturité (sont exclus défauts éventuels) :	l'exercice des calls des obli	gations 4.11			
Rendement act	uariel (sont inclus l'exercice d	es calls des obligations call	ables - Hors			

défauts éventuels) :

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois de novembre a été positif tant sur les marchés actions que sur les marchés obligataires. Le taux 10 ans américain est en baisse de 0.11 % passant de 4.28 % à 4.17 % sur le mois de même que pour le taux 10 allemand qui est en baisse de 0.30 % pour atteindre 2.09 %.

Les marchés actions américains s'en sortent toujours mieux que les marchés européens à l'image du S&P500 en hausse de 5.73 % en novembre tandis que les marchés européens représentés par le Stoxx600 progressent seulement de 1.13%.

Aux États-Unis, les élections présidentielles se sont soldées par la victoire écrasante de Donald Trump le 6 novembre. Les marchés actions ont réagis positivement à la nouvelle qu'ils jugent bénéfique à la valorisation des actions américaines en raison de la politique fiscale prônée par le président élu Donald Trump et favorable aux entreprises. Les marchés obligataires demeurent cependant inquiets face à cette politique fiscale souple et aux mesures protectionnistes, craignant un sursaut d'inflation. L'inflation rebondit légèrement et passe de à 2.4 % à 2.6 % en rythme annuel. Malgré tout, la Réserve fédérale américaine (« Fed ») a réduit son taux directeur de 0.25 % entre 4.50% et 4.75 %. Néanmoins, le Président de la Fed indique que l'économie se montre toujours résiliente et qu'aucun signal ne militait pour une accélération du rythme de la normalisation monétaire. En effet, le taux de chômage est resté stable à 4.1 % et les indicateurs d'activité PMI en hausse sur le mois d'octobre vont dans ce sens.

En zone euro, la Banque centrale européenne (BCE) a continué d'abaisser ses taux directeurs. Elle a réduit son taux directeur de 0.25 % pour le porter à 3.25 %. Cette baisse a été perçue comme préventive après des indicateurs d'activité en baisse et une inflation qui ralentit plus vite qu'attendu. En France, les discussions sur la loi Finance 2025 piétinent. Le gouvernement de Michel Barnier est menacé par une motion de censure mettant à mal un plan de mesure censé remettre le déficit budgétaire sur les rails d'une normalisation. En Allemagne, la coalition du chancelier Olaf Scholz a éclaté à la suite du limogeage du ministre des Finances (FDP) Christian Linder. Olaf Scholz sollicitera un vote de confiance le 15 janvier 2025 et de nouvelles élections pourraient intervenir d'ici le mois de mars. Le calendrier politique européen sera donc chargé pour les prochains mois.

La dette souveraine rebondit sur le mois novembre. Depuis le début de l'année, la dette souveraine en euros affiche une performance de +3.31 % dont +2.20 % sur le mois de novembre ! Dans la même veine, le marché du crédit Investment Grade européen progresse de 1.56 % en novembre et de 5.13 % sur l'année, porté par le mouvement des taux d'intérêts. Le marché du High-Yield européen conserve sa régularité avec une performance positive de +0.75 % en octobre et de +8.35 % depuis le début de l'année. De son côté, la dette souveraine américaine affiche une performance de +2.15 % depuis le début de l'année. En baisse de -2.65 % sur le mois d'octobre, les obligations d'États américaines ne se rattrapent pas en novembre avec seulement 0.78 % de hausse.

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi.

UBS La Maison de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée, 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris), agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042.

UBS LA MAISON de Gestion

LMDG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) - Action R

Fonds de portage obligataire

30 novembre 2024

HISTORIQUE DES PERFORMANCES MENSUELLES

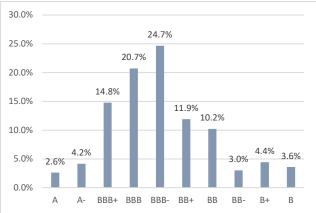
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024 - Fonds	0.22	-0.25	0.83	-0.30	0.58	0.23	1.25	0.55	0.76	0.04	0.72		4.73
2023 - Fonds	2.78	-0.64	-0.02	0.63	0.44	0.02	1.53	0.08	-0.28	0.23	2.54	2.51	10.19
2022 - Fonds	-0.38	-1.98	-2.74	-0.85	0.22	-2.13	1.84	-0.78	-1.14	0.74	3.34	-0.76	-4.68
2021 - Fonds	-0.12	0.31	0.20	0.17	0.06	0.17	-0.04	0.05	0.01	-0.03	-0.61	0.38	0.54
	EEC												

CHIFFRES CLEFS

112
3.56%
3.66%
0.00
7.49

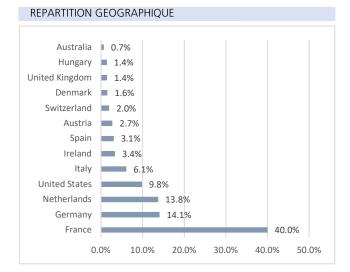
(1) Inclus l'exercice des calls des obligations callables - Hors défauts éventuels, hors derivés

(2) Calculé sur le pourcentage d'émetteurs notés représentant 94,01%



REPARTITION PAR NOTATION

Notation de la société de gestion correspondant d'une manière générale à la moins bonne des notations des trois agences S&P, Moody's et Fitch, sur la base de la grille de S&P



Sensibilité crédit	2.31
Notation moyenne	BBB-
Taux d'exposition ⁽³⁾⁽⁴⁾	127%
Exposition aux Cocos ⁽⁵⁾	0.00%
Exposition aux obligations callables ⁽⁶⁾	82.10%
Z spread	154
Coupon	3.1%

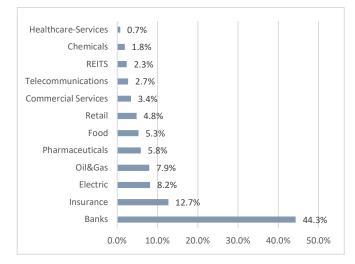
⁽³⁾ Exposition maximum de 130%

(4) Exposition CDS Investment Grade à hauteur de 28%

⁽⁵⁾ Expositions maximum aux Cocos de 10%

⁽⁶⁾ Hors Cocos - Obligations callables avec une date de call avant le 30/06/2028 et une maturité statutaire >30/06/2028

REPARTITION SECTORIELLE



PRINCIPALES POSITIONS			
Valeur	Duration	Rdt	Poids
DEUT BK 4.0 06-32	2.19	3.70	1.22%
CRED SU 0.65 01-28	2.07	2.84	1.22%
CMZB FR 6.5 12-32	2.81	3.67	1.32%
BPCE ZCP 02-27	2.19	3.62	1.73%
EDF 2.625 PERP	2.85	4.41	1.23%
BNP PAR 2.5 03-32	2.23	3.43	1.19%
ORANO 5.375 05-27	2.06	3.04	1.19%
TELE EU 2.875 PERP	2.46	3.55	1.17%
BANQ FE 1.625 11-27	2.88	3.04	1.51%
REPS IN 2.5 PERP	1.97	3.55	1.18%

Rdt : rendement

UBS LA MAISON de Gestion

LMDG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR)

Fonds de portage obligataire

GLOSSAIRE

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos"

Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseurs sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade

La catégorie *Investment Grade* correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif)

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

AVERTISSEMENTS

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS La Maison de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée, 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 0400042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS La Maison de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS La Maison de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : http://www.lamaisondegestion.com. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS La Maison de Gestion, 39 rue du Colisée, 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la règlementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS La Maison de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement par l'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produis financiers ou des besoins propres à un destinatiare précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.